Le succès de l'Exposition de Zurich

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **19 (1939)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-888914

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

DEUXIÈME PARTIE : DOCUMENTATION GÉNÉRALE

LE SUCCÈS DE L'EXPOSITION DE ZURICH

Ouverte depuis le 6 mai dernier, l'Exposition de Zurich connaît un grand succès. Aujourd'hui, elle a déjà reçu plus de 3.500.000 visiteurs. L'intérêt qu'elle suscite est dû aussi bien à sa situation qu'à sa signification.

Sa situation d'abord est unique. Les pavillons, dont l'architecture s'harmonise avec le cadre naturel, s'étagent sur les deux rives d'un des plus beaux lacs de Suisse. Dans toute la mesure du possible, on a respecté les beaux parcs qui occupaient le terrain. Baignée par l'eau du lac et agrémentée d'une abondante verdure, l'Exposition de Zurich donne aux visiteurs une impression de fraîcheur qu'ils apprécient beaucoup.

Sous cet aspect riant, les organisateurs ont voulu présenter une synthèse de la vie civique, intellectuelle, économique et sociale du peuple suisse. Ils ont eu à cœur de montrer comment une petite nation, dépourvue des avantages qui sont actuellement à la source de la prospérité des États, a réussi, en utilisant et développant la technique moderne dans le cadre de ses anciens principes de démocratie et d'entr'aide sociale, à occuper dans le monde une position morale et économique dont elle est fière.

En plus de ces raisons générales, des raisons spéciales inciteront les Français à visiter l'Exposition de Zurich. Tout d'abord, Zurich est aux portes de la France et des réductions importantes sont accordées aux visiteurs français, à savoir 25 p. 100 sur le parcours français et 50 p. 100 sur le parcours suisse. Ensuite, de nombreux avantages touristiques, tels que des abonnements de chemins de fer à prix très réduits, leur permettent de rayonner dans toute la Suisse. A Zurich, ils auront un aperçu schématique, au cours de leur voyage, une vision détaillée du pays qu'ils visiteront : voilà, semble-t-il, de belles vacances en perspective.

Enfin, les Français seront heureux de retrouver en Suisse des principes qui leur sont chers. Ils verront avec plaisir que, dans les circonstances actuelles, leur voisine démocratique manifeste sa foi dans ses destinées. La Suisse, de son côté, admire la vitalité dont fait preuve la France et se réjouit de l'arrivée de ses voisins de l'Ouest auxquels elle réservera un accueil digne de l'amitié qui unit les deux peuples

CONSTITUTION DE PROVISIONS D'AMORTISSEMENTS POUR RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL ET DE L'OUTILLAGE

Un règlement d'Administration publique du 14 février 1939 vient de fixer les modalités d'application de l'article 34 du décret-loi du 2 mai 1938 admettant la constitution de provisions complémentaires aux amortissements normaux, provisions destinées à permettre aux industriels de faire face aux nécessités de renouvellement de leur matériel et de leur outillage.

L'importance très grande de ces dispositions et la complexité de leur application nous amènent à les exposer, avec quelques détails, dans leurs principes et leur économie.

Cet exposé comprendra deux articles : l'un relatif au régime prévu pour l'outillage et le matériel acquis antérieurement au 1er janvier 1939; l'autre au régime afférent à l'outillage et au matériel acquis à partir de cette date.